



Collège au cinéma saison 2019-2020

publié le 09/10/2019

Depuis plusieurs années maintenant, le collège continue à développer son projet « Collège au cinéma » .

Conformément aux objectifs du projet d'établissement, le collège contribue :

- à enrichir la culture des élèves
- à les ouvrir au monde qui les entoure,
- à développer leur esprit critique.

« Collège au cinéma » est une opération qui concerne un certain nombre d'établissements de la Vienne. Elle est organisée par l'Inspection Académique et le Centre National de la Cinématographie.

Il s'agit :

- de découvrir des films (récents ou anciens) choisis pour leur originalité, leur intérêt pédagogique, et leurs qualités cinématographiques.
- d'en analyser le scénario, les procédés narratifs, les personnages...
- d'initier les élèves aux spécificités du langage et de la technique cinématographique.

Ce projet passe non seulement par des temps de projections, mais est aussi nourri par des temps de réflexion et d'analyse en classe.

Les élèves développent ainsi leurs compétences en expression écrite et orale selon les activités prévues par les professeurs autour des films projetés en salle.

Cette année, les professeurs impliqués sont :

M Barrière, Mme Beven, M Bonnefoy, M Girardeau, M Louiche, Mme Préclin.

Les classes concernées sont :

► 5°1, 5°2, 5°3, 5°4, 5°5, 5°6, 5°7

Ces élèves iront voir :

Au 1er trimestre : **D'ici et d'ailleurs** 5 documentaires France 1h20 de 2007 à 2013

Au 2ème trimestre : **Et, l'extraterrestre** Steven Spielberg Etats-Unis 2h00 1982

Au 3ème trimestre **Les enfants loups** De Mamoru Hosoda Japon 1h57 2012

► 4°5, 4°6

Ces élèves iront voir :

Au 1er trimestre : **Les glaneurs et la glaneuse** De Agnès Varda France 1h22 2002.

Au 2ème trimestre : **Du silence et des ombres** De Robert Mulligan Etats-Unis 2h09 1962

Au 3ème trimestre : **Le garçon et le monde** d'Alê Abreu Brésil 1h22 2014.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.